

DAM NC
Direction des Affaires Maritimes
BP M2 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tel : 27.26.26 / 27.99. 22
Email : dam.nc@gouv.nc
www.dam.gouv.nc

DOCUMENT B

Immatriculation d'un navire d'occasion importé sous pavillon étranger

- Photocopie du titre de navigation / Lettre de pavillon
- Facture du navire et du moteur ou acte de vente
- IM 4 avec mention BAE ou contrôle avec tampon des douanes,
ou Déclaration simplifiée pour l'entrée en franchise de droits et taxes de biens personnels en Nouvelle-Calédonie
- Certificat de jauge (voir avec le bureau des douanes port – 4 rue Félix Russeil à Nouville Nouméa-
Téléphone : +687 26 54 13)
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport du ou des propriétaires en cours de validité
- Lettre de radiation de pavillon du pays étranger auquel est rattaché le navire
- Si navire non CE, Déclaration écrite de conformité Hors marquage CE [A télécharger](#)
- Si navire CE, Fiche de renseignements techniques pour les navires intracommunautaires [A télécharger](#)

Si le propriétaire est une personne morale (Société, association,...) :

- Les Statuts
- Extrait de Kbis
- RIDET
- Procès-verbal de l'assemblée générale ayant acté l'achat du navire au nom de la personne morale